

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1934, tome 33, p. 157-160

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

BENEDICTION DU PONT DE GUEUROZ

Le 10 juin, S. E. Mgr Burquier qui, la veille, participait au Congrès eucharistique de Sallanches, en Savoie, bénit solennellement le nouveau pont de Gueuroz, unissant la commune de Salvan à celle de Vernayaz dont Gueuroz fait partie. Cette cérémonie donna lieu à une imposante manifestation à laquelle prirent part de nombreuses personnalités, entre autres MM. les Conseillers d'Etat Maurice Troillet et Paul de Cocatrix, M. Haegler, vice-président du Grand Conseil, M. Gollut, préfet du district de St-Maurice, M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, M. Maurice Revaz, président de Salvan, M. Frédéric Décaillet, député, etc..

Au cours du banquet servi à l'Hôtel des Gorges du Triège, des discours ont été prononcés par M. le Conseiller d'Etat Troillet, MM. les députés Décaillet et Marc Morand, qui eurent des paroles très aimables à l'adresse de S. E. Mgr Burquier, de l'Abbaye de St-Maurice et de son Collège, puis par Monseigneur de Bethléem lui-même qui s'exprima dans les termes délicats et spirituels que nous reproduisons :

« En ce jour, qui fera époque à Salvan comme fit sensation la première auto qui y arriva, gracieusement invités, nous sommes réunis ici pour l'inauguration officielle de ce chef-d'œuvre de l'art, de la science, — vrai travail de Romains dans le cadre pittoresque de nos Alpes, — qu'est cette route que vous venez de parcourir avec admiration, mais à titres différents : vous, les Autorités fédérales, cantonales, communales, qui en avez couvert les frais, pour constater son achèvement complet et le recevoir en bonne et due forme ; vous, ses artisans, ingénieurs, entrepreneurs, ouvriers, qui en avez assumé la responsabilité, pour le livrer conforme aux plans et aux conventions posés ; vous, les représentants de la presse, puissants haut-parleurs, pour redire dans le pays les surprises de la journée ; nous, chef spirituel de ce territoire, pour attirer les bénédictions du ciel sur cette œuvre.

« Nous, spécialement, sommes ici pour bénir cette route, ce pont. Non que l'un et l'autre ne présentent toutes les garanties de sécurité, ni que nous mettions en doute la compétence de nos ingénieurs, mais il y a, dans la nature, tant d'aléas, que la science ne peut tout conjurer ni même prévoir. Nous sommes bien placés, à St-Maurice, pour l'affirmer. Nous ne pouvons oublier que, le long des siècles, plusieurs de nos églises, à l'Abbaye, ont été écrasées par des éboulements de roches ; que nous avons près de nous un torrent, le « Mauvoisin », qui mérite bien son nom par les Perrières qu'il nous a données au grand dam des agriculteurs ; plus loin, un autre, plus connu par ses frasques

récentes, le St-Barthélemy, qui, pendant qu'on essaye de combler ses poches, lui, vide celles de la Caisse fédérale et recouvre encore sous ses déjections la vieille cité d'Epaone. Oui, nous sommes suffisamment avertis des méfaits de la nature : aussi avons-nous recours au Maître des éléments, qui atteint tout d'une extrémité à l'autre suavement et fortement, lui demandant d'écarter les causes de danger, les occasions d'accident, d'inondations, détachements de rochers, affaissements de terrain, afin qu'en sécurité, tranquillité et paix, les voyageurs jouissent des bienfaits de cette route, dont la marche sera l'image de notre ascension vers notre but final ! Que nos prières soient exaucées !

« Nous remercions les Autorités de leur invitation qui nous a permis d'exercer les fonctions de la liturgie, inspirées aussi par notre nom de « Pontife », qui veut dire, selon son étymologie latine, « faiseur de ponts », mot resté des associations qui jadis s'occupaient spécialement, par bienfaisance, à construire des ponts, et d'avoir ainsi contribué, pour une part, à réaliser la définition de notre nom au pont de Gueuroz, en faveur de la bonne population de Salvan. »

Le pont de Gueuroz, joyau de la route Martigny-Salvan dont la longueur totale est de 7 km.3 avec pente moyenne de 7 %, mesure 168,36 mètres de long et 5 mètres de large. Il est à 192 mètres au-dessus du torrent.

Il nous semble intéressant de fournir à nos lecteurs quelques renseignements d'ordre technique au sujet de cette grande et belle œuvre, dont les plans ont été dressés par un « ancien » de St-Maurice (où il fut précisément élève de Mgr Burquier !), M. **Alexandre Sarrasin**, ingénieur à Bruxelles et Lausanne. Ce dernier nous les fournit lui-même dans le « Bulletin technique de la Suisse romande » qu'il nous a aimablement envoyé.

« L'ouvrage comprend une arche centrale de 98,56 m. de portée à la laquelle on accède, de la rive gauche, par un cadre de 16 m. de longueur, et, de la rive droite, par un portique de trois travées, mesurant 53.80 m.

« Pour donner le maximum de sécurité aux véhicules, nous avons adopté un garde-corps plein qui nous sert de poutre principale pour les ouvrages d'accès, et de raidissement pour les arcs de la travée centrale.

« Le macadam asphaltique de la chaussée repose sur une dalle dont l'épaisseur variable, de 12 à 15,5 cm., donne à la chaussée son bombement transversal. Cette dalle est portée, dans un sens, par des entretoises dont l'écartement atteint 4,48 cm. dans l'ouvrage central et 5,40 m. dans les cadres d'accès, tandis que, dans l'autre sens, elle repose sur les garde-corps qui forment longerons.

« Un certain nombre de piliers qui supportent le tablier ont un grande longueur. L'adoption d'une forme en T simple dont l'âme continue logiquement l'entretoise et dont l'aile prolonge

et porte la poutre de raidissement, assure leur résistance au flambage, avec un poids réduit.

« Les arcs ont une section rectangulaire. Certaines des conditions auxquelles ils doivent satisfaire auraient milité plutôt en faveur d'une forme à plus grand moment d'inertie, pour la même masse. Toutefois, en tenant compte du fait que, dès son durcissement, l'arc devra porter toute la superstructure pendant sa confection, et qu'à ce moment il devra, en outre, être stable pour les efforts du vent, sans être raidi par le tablier, nous avons préféré la forme rectangulaire dont le coffrage est aussi le plus économique. Cette section nous paraissait d'autant plus indiquée que les moments fléchissants dus au poids mort sont faibles et que, pour ceux qui proviennent des charges mobiles, le raidissement par le longeron intervient.

« Notre arc n'a que 60 cm. de largeur. L'importance des efforts que peut créer le vent nous a fait adopter un contreventement assez serré. Dans l'intervalle, entre deux piliers consécutifs, nous avons un mince raidissement tangent à la surface à courbure simple que déterminent les axes des deux arcs. Au droit des piliers, nous avons, en plus d'un même raidissement, un raidissement vertical, de sorte que notre contreventement a alors la forme d'une cornière à angle obtus. En outre, pour augmenter la stabilité du pont, les faces extérieures ont un fruit de 6 % par rapport à la verticale. Chaque axe d'arc est donc situé dans un plan incliné.

« Les surcharges prévues sont les suivantes : roçeau compresseur de 18 t., ou chariot de 14 t., ou 400 kg / m² uniformément répartis. Vent : 150 kg / m².

« Les fatigues maximum, compte tenu des majorations dynamiques introduites dans le calcul des pièces de la chaussée, atteignent 1000 kg / cm² pour l'acier, et 85 kg / cm² pour le béton. Les résistances imposées pour les cubes de béton de 20 cm. de côté sont : 125 kg / m² à 3 jours, 210 kg / cm² à 7 jours, 280 kg / cm² à 28 jours, et 320 kg / cm² à 90 jours.

« Les essais de cubes, dosés à 350 kg de ciment par m³ de béton terminé, ont donné, à 7 jours, une résistance de 280 kg / cm², et à 28 jours, 340 kg / cm². Cette dernière résistance dépasse donc la résistance imposée à 90 jours...

« Les fondations et l'élévation de cet ouvrage de plus de 168 m. de longueur, ont nécessité l'emploi de 663 m³ de béton et 95 t. de fer. L'arc a naturellement été bétonné par tronçons, pour diminuer l'influence du retrait, et le tablier de l'arche centrale fut lui-même bétonné en trois parties dont les joints ne furent fermés en principe que 15 jours après le bétonnage du dernier tronçon. »

Les ingénieurs et entreprises qui ont collaboré, tant à la construction du pont qu'à celle de la route Martigny-Salvan, sont MM. Müller, Ducrey et Gross, ingénieurs, MM. Hess et Struby, chefs de service au Département fédéral de l'intérieur et de l'économie publique, le spécialiste grison

Corday (confection du cintre), MM. Antoine Conforti, Couchepin, Dubuis, Gianadda, Dionisotti, Orтели. Décaillet et Seiler, entrepreneurs.

FETE DE LA DEDICACE

DE L'EGLISE ABBATIALE

La solennité extérieure de la dédicace de l'église abbatiale et cathédrale a revêtu, cette année (24 juin), une splendeur inaccoutumée. S. E. Mgr Burquier présida la cérémonie en assistant pontificalement au trône soit à la messe soit aux vêpres. Les chants liturgiques de la messe furent exécutés par le **Chœur mixte de la paroisse de St-Joseph de Genève**. Sous la direction de M. Montillet, ce groupement choral rendit admirablement, avec une grande finesse d'interprétation, la belle messe « Ecclesia orans » de M. Montillet lui-même. Au début du sermon qu'il prononça en cette circonstance, M. le chanoine **Bussard** souhaita la bienvenue aux chanteuses et chanteurs genevois.

ORDINATIONS

Le dimanche 24 juin, en la fête de S. Jean-Baptiste, S. E. Mgr Bieler, Evêque de Sion, a conféré, à la grand messe pontificale de sa cathédrale, l'ordination sacerdotale à dix nouveaux prêtres, dont huit Valaisans. Nous saluons avec plaisir parmi eux deux de nos anciens : M. **Clément Moulin**, chanoine du Grand-St-Bernard, et M. l'abbé **Maurice Roch**. Le premier a célébré sa première messe solennelle dans sa paroisse natale de Vollèges, et M. le chanoine **Edgar Voirol** y a prononcé le sermon. M. l'abbé Roch chantera de même sa première messe solennelle au Bouveret le dimanche 8 juillet, et il a prié M. le chanoine **Eugène de Werra** d'y prêcher.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de Monsieur **Pierre Guy**, domicilié à Apt (Vaucluse) avec Mademoiselle Andrée Barut, d'Annecy. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 28 mai dernier dans l'ancienne collégiale Notre-Dame-de-Liesse d'Annecy.

NOMINATION MILITAIRE

M. le premier-lieutenant **Henri Klunge**, de Lavey, a été nommé officier instructeur d'infanterie.

NOMINATIONS JUDICIAIRES

M. l'avocat **Paul de Courten**, à Monthey, a été nommé juge instructeur suppléant de l'arrondissement de Monthey,

en remplacement de M. l'avocat André Chaperon, démissionnaire.

M. l'avocat **Joseph Maret**, à Martigny-Bourg, a été nommé juge instructeur suppléant de l'arrondissement d'Entremont, en remplacement de M. l'avocat Camille Pouget, élu juge cantonal.

NOTARIAT

M. **Léon Ecœur**, de Val d'Illiez, a obtenu son diplôme cantonal de notaire.

LES FETES DU RHONE

Les Fêtes du Rhône 1934 ont eu lieu à Lausanne, du 27 juin au 1^{er} juillet. Leur but est très sympathique : grouper régulièrement au cours de réunions récréatives les Rhodaniens de France et de Suisse, et créer ainsi un état d'esprit propre à rendre agissante l'amitié des populations dont le long ruban du Rhône forme en quelque sorte la « colonne vertébrale ». Plusieurs Valaisans — de nos Anciens — présentèrent, à ce VIII^e Congrès, des travaux intéressant leur canton :

A la Section d'Histoire et d'Archéologie, M. **J.-B. Bertrand**, ancien président de la Société d'histoire du Bas-Valais, présenta une étude sur « Le Rhône alpestre et la navigation fluviale dans le passé », et M. le Chanoine **Dupont-Lachenal** parla d'« Agaune vue par ses hôtes au cours des siècles ».

M. **Alfred Delavy**, à Sion, donna connaissance à la section de Géographie, d'une étude intitulée : « La forêt au berceau du Rhône ».

M. l'ingénieur **Rauchenstein** entretint la même Section des « bisses » de chez nous.

M. le recteur **Ignace Mariétan**, de Châteauneuf, exposa, à la Section de Météorologie et d'Hydrologie, la question du fameux torrent de St-Barthélemy et son influence sur le cours du Rhône.

Enfin, M. **Pierre Darbellay**, secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce, a traité le sujet : « L'hôtellerie et le tourisme valaisan », à la Section Tourisme.

PUBLICATION

M. le recteur **Ignace Mariétan**, de Châteauneuf, a prononcé naguère au Radio-Lausanne une très belle conférence sur les « Montagnes du Valais ». Aussi fut-ce une heureuse idée d'en publier le texte dans le Rapport du Collège de Sion qui vient de paraître.

De leur côté, les « Annales valaisannes », dont le fascicule de juin vient de sortir de presse, nous apportent la conférence que M. **Jules Bertrand** a écrite pour le Congrès rhodanien. C'est une étude pleine d'inédit et de charme.

Chne F.-M. BUSSARD